

DE MARY

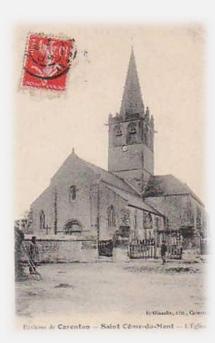
Armes : « d'argent au chef de gueules chargé de trois roses d'or »

« Le fief de Mary est situé à Saint Cosme du Mont au-delà des ponts d'Ouve et long les marais en remontant la rivière » (vieux sommier des fiefs de Carentan)

« Ainsi lorsque vous aurez exploré aux abords des pont d'Ouve les champs où fut la capitale des *Unelli*, le *Crociatonum de Ptolémée*, le *Carentonum* des titres du moyen-âge, le vieux Carentan, reprenez la route de Valognes et à mi-côte, avant d'arriver à l'église de Saint Cosme, tournez à gauche, une voie herbue d'inégale largeur, bordée d'arbres et serpentante, vous conduit à un vieux manoir, à l'aspect imposant, qui offre les caractères de l'architecture du XVe siècle. »







© COTENTINE (en bleu Sosas

Raoul 1er (ou Raul) de MARI – ler sire de Mari ° vers 875 † vers 950

Compagnon avec le sire de Ste Marie du Mont des ducs venus du Danemark en nostre païs

Jarl danois contemporain de Rollon débarqué au début du Xe siècle dans l'anse des Veys, attributaire lors du partage consécutif au traité de St Clair sur Epte (911) d'un vaste territoire marécageux du Cotentin désigné sous le nom générique de Meri, Mari, à partir de 1400 de MARY et englobant les paroisses actuelles de St Côme du Mont, Houesville, Hiesville, St Georges et St André de Bohon, Méautis, St Clair sur Elle, etc. ...

Richard Ier de MARI dit le Vieul – 2ème sire de Mari ° vers 930 † vers 1025

Fut l'un des barons normands, qui sur les ruines de l'invasion, firent éclore la Normandie chrétienne, fonda vers 950 sur ses terres, les églises de St Côme du Mont, St Georges de Bohon, et St Hilaire de Méautis

X Billeheust

Onfroy ler de BOHON dit le Barbu ° vers 990 † vers 1075 Un des héros de l'histoire anglo-normande, grand bienfaiteur de l'église, donne le prieuré de St Georges de Bohon à l'abbaye de Marmoutiers, en présence de l'évêque Geoffroy de MONTBRAY, -1060- témoin avec le duc Guillaume, à la fondation de l'abbaye de Lessay -1064- va, quoique très vieux, à la conquête d'Angleterre (1066) Est inscrit dans le Domesday book pour la seigneurie de Tatersford (Comté de Norfolk) Fondateur de la branche anglaise des De MARI Richard II de MARI – 3ème sire de Mari ° vers 995 † vers 1080 Va, avec son frère, à la Conquête d'Angleterre, est inscrit dans le Domesday book pour les manoirs d'Huntervorde et d'Ila (Comté de de Sommerset) sous la suzeraineté d'Auvray l'Espagnol.

Enjuger de MEAUTIS
Accompagne ses deux frères à la
Conquête d'Angleterre
D'où postérité

Raoul II de MARI – 4ème sire de Mari ° vers 1050 † vers 1120 Inaugure la série des donations à l'abbaye de St Sauveur le Vicomte qui firent ranger les de MARI dans les pouillés du grand monastère bas-normand au 1er rang des bienfaiteurs, il lui donne l'église St Ouen de Catteville vers 1100 X Emma ?

Simon ler de MARI – 5ème sire de Mari ° vers 1090 † 1130 Continue les fondations pieuses, donne à l'abbaye de St Sauveur le Vicomte l'église de St Martin de Liesville et la dime de ses moulins et pêcheries de Mari. Tué par Guillaume de MAGNEVILLE qui, en expiation donne à St Sauveur l'église de St Broladre à Jersey. Aubrée de MARI

Prend part à la donation faite par sa mère Emma à l'abbaye de St Sauveur de ses terres de douaire de Bretteville et Guillemesnil reçoit à cette occasion de l'abbé ONFROI, une robe de soir avec ceinture. Auvray de MARI

Raoul III de MARI – 6^{ème} sire de Mari ° vers 1125 † 1200

Sanson de MARI

Regnouf de MARI

Svivestre de MARI

Alexandre de MARI

Donne à St Sauveur la masure de Chefdevile et 300 anguilles donne à St Sauveur Témoin à St Sauveur X Emma de GROUCHY Des pêcheries de Mari et de Liesville en rente annuelle. Le pommier en Houesville vers 1200 Témoin dans les donations à St Sauveur, d'Eudes d'ANISY Et de Richard d'AUVERS. Donne un tènement en Hiesville à l'hospice de St Thomas le Martyr à St Sauveur le Vicomte Geoffroy Ier de MARI – 7^{ème} sire de Mari Guillaume de MARI Auvray de MARI Herbert de MARI ° vers 1150 † vers 1210 Témoin avec Geoffroy de MARI, de Leticie ratifie la donation par son Témoin avec Geoffroy Témoin dans des donations à St-Sauveur de son père, de de St SAUVEUR, d'Eswaré de MAGNEVILLE, vassal. Raoul d'ANSTEVILLE de MARI Roger de TURQUEVILLE, de Richard de BAUPTE, Hugues et Robert donnant à St Sauveur une pelisse. Va, avec du verger d'Applegart à l'hospice du QUESNAY, Leticie de St-SAUVEUR 1180 - Témoin dans des le vicomte de St Sauveur, Raoul TESSON et de St Thomas le Martyr en St Sauveur Le roi Richard CŒUR de LION, à la 3ème concessions de tènements de Thomas PERIERS, Raoul VAC. 1201. croisade, 1192. Simon II de MARI – 8ème sire de Mari ° vers 1175 † vers 1225 Raoul de MARI Thomas de MARI Lors de la confiscation, par Philippe-Auguste de la Normandie sur Jean Opte pour Jean sans Terre, sa terre confirme à des vassaux des tènements sis en sans Terre, se rallia au roi de France. Donne à l'abbaye de Blanchelande de Catteville est confisquée par Montmartin en Graignes, 1251-1252. une terre en Baudreville 1212. Sa veuve **Emma** donne à Saint-Sauveur Philippe Auguste, 1207. Fonde la Fondateur de la Branche de Montmartin en Graignes une terre en Hautmesnil. Famille anglaise des de MERIET et sans doute d'Aubigny. † avant 1279 X Emma? dans le Sommerset. Robert de MARI – 9^{ème} sire de Mari ° vers 1200 † vers 1239 Nicolas 1er de MARI -12ème sire de Mari Emma de MARI Concède des tènements à Robert du MARESC à Liesville 1235 ° vers 1225 † vers 1300 X Raoul MORIN ancêtre des MORIN d'Auvers. (Ratification des concessions de son père Simon, à Pierre des LANDELLES Figure à la fois dans la pancarte de 1472 donne à l'Abbaye du Vœu près Cherbourg ¼ à la Meauffe, 1239, mourut cette même année 1239. Et la liste de 1771 de froment de revenu annuel sur un tènement en St Germain des Vaux, confirme semblable donation à son mari sur une terre aux Pieux. Thomas de MARI - 10ème sire de Mari Richard de MARI - 11ème sire de Mari Thomas Ier de MARI ° vers 1220 † vers 1275 ° vers 1225 † vers 1280 ° vers 1250 † vers 1290 Confirme la concession faite par feu Cité dans la liste de 1771 figure sur la pancarte de 1472 son père d'un tènement en la Meauffe à Pierre des LANDELLES,1239

Nicolas II de MARI – 13ème sire de Mari ° vers 1270 † vers 1340

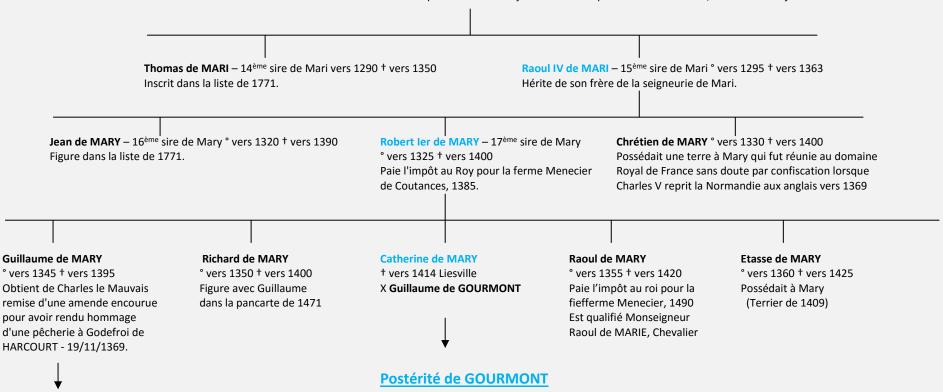
Siège aux assises de Carentan où il juge en faveur de l'Abbaye de Blanchelande 1311.

Obtient du Vicomte de Carentan un jugement reconnaissant son droit de justice sur le moulin de Feugères 1323.

Possède dans la baronnie de Marigny au droit de sa femme 1327.

Fonde en son manoir la chapelle St-Jean-Baptiste de MARI, la dote sur ses terres de Montmartin-en-Graignes - v.1330.

Est inscrit dans l'obituaire de l'Hôtel Dieu de St-Lô de l'an 1340 pour un obit le 13 janvier : "Obitus pour Nicolas de MERIE, chevalier et sa fame".



Descendance vers Les MARY de Longueville Et Les MARY de Jobourg